

[ACCUEIL](#) > [DEPHY](#) > [CONCEVOIR SON SYSTÈME](#) > [SYSTÈME PARCELLE - PAISY-COSDON - XPE-GE](#)



## Système Parcelle - Paisy-Cosdon - Xpe-GE

Désherbage mécanique/thermique

Diversification et allongement de la rotation

Mélanges variétaux

Mesures prophylactiques

 [PARTAGER](#)

Année de publication 2019 (mis à jour le 15 jan 2024)

### Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

**Conventionnel**

Nom de l'ingénieur réseau

**Xpe-GE**

Date d'entrée dans le réseau

**Paisy-Cosdon**

**-100% IFT total**

Objectif de réduction visé

## Présentation du système

## Conception du système

L'objectif affiché des travaux est de maximiser la marge brute sans pesticide et en maintenant un salissement acceptable.

Le dispositif terrain consiste à mettre en œuvre sur une parcelle d'un agriculteur les techniques agronomiques et mécaniques permettant de limiter le risque phytosanitaire au maximum afin de s'interdire toute intervention à base de produits phytosanitaires de synthèse, traitement de semences y compris : tous produits avec une AMM phytosanitaire. La fertilisation azotée est adaptée par culture et la fertilisation PK compense les exportations.

L'expérimentation est conduite sur plusieurs années, au moins à l'échelle d'une rotation définie initialement avec l'agriculteur, avec lequel sont réalisés chaque année un bilan de celle qui vient de s'écouler, ainsi qu'une définition de la stratégie pour celle à venir.

**Mots clés :**

Zéro phyto – Agronomie – Désherbage mécanique – Rotation diversifiée

## Caractéristiques du système



**Interculture :** Travail superficiel, profiter de l'interculture pour réaliser des façons culturales permettant de réduire le stock semencier

**Gestion de l'irrigation :** Non concerné

**Fertilisation :** Adaptée au potentiel de rendement

**Travail du sol :** Utilisation modérée du labour (1 à 2 fois sur 6 ans)



## Objectifs ▲

Agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendement : 0 à -10% par rapport aux références locales de rendement</li> <li>Qualité : Pas de pénalité de prix lié au système de culture</li> </ul>
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>IFT : Aucune intervention phytosanitaire (IFT=0)</li> </ul>
Maîtrise des bioagresseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des adventices : Objectif à compléter</li> <li>Maîtrise des maladies : Pas d'objectif spécifique (voir objectif économique)</li> <li>Maîtrise ravageurs : Pas d'objectif spécifique (voir objectif économique)</li> </ul>
Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marge semi-nette (comprenant les charges opérationnelles et de mécanisation) : Au moins égale (à 5% près) à celle du système local de référence reconstitué</li> <li>Produits cultures : Au moins 1000 €/ha/an</li> <li>Temps de travail : Pas d'objectif spécifique</li> </ul>

## Contact



**Alice Santin**

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture

[alice.santin@aube.chambagri.fr](mailto:alice.santin@aube.chambagri.fr)